

EVOLUTIONS DES CONDITIONS GENERALE D'UTILISATIONS MA BELLE TRIBU

Août 2018

A. Préambule.....	1
B. Utilisation du site.....	3
C. Présentation et publication des Projets	8
D. Financement des Projets.....	11
E. Règles sur la diffusion de messages sur le Site.....	15
F. Responsabilités du Site	15
G. Dispositions diverses.....	17
H. Conditions générales d'utilisation du service de paiement S-Money	21

A. Préambule

Les présentes conditions générales d'utilisation du site mabelletribu.fr (ci-après le « Site ») décrivent les termes et conditions applicables à l'accès aux Services proposés sur le Site géré par la CASDEN Banque Populaire.

1. Mentions légales

CASDEN BANQUE POPULAIRE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable – Siège Social : 1 bis rue Jean WIENER 77420 Champs sur Marne – Siren n° 784 275 778 - RCS Meaux. La CASDEN Banque Populaire est un établissement de crédit de droit français soumis au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution et est également Intermédiaire en Financement Participatif inscrit à l'ORIAS sous le n°: 07 027 138.

2. Finalités du Site

Le Site a pour activité de servir d'intermédiaire entre les Porteurs de projets et les Contributeurs afin de permettre :

- A tout Porteur de projet de soumettre son projet en ligne sur le Site (en exposant du contenu textuel, photos et vidéos) en vue de trouver un financement ;
- A tout Contributeur de financer le projet de son choix par carte bancaire

3. Définitions

Les définitions ci-dessous ont une signification identique qu'elles soient utilisées au singulier ou au pluriel.

« **Carte bancaire** » : désigne toute carte de paiement ou de crédit valable en France et en cours de validité ; elle permet à un Contributeur d'apporter une Contribution à un Projet présenté sur le Site.

« **Compte** » : compte de paiement ouvert par S-Money dans ses livres au nom de l'Utilisateur utilisé aux fins de l'exécution d'opérations de paiement.

« **Contrepartie** » : avantage qu'un Porteur de projet peut accorder à un Contributeur en échange de sa Contribution.

« **Contributeur** » : toute personne qui s'est inscrite sur le Site et a participé financièrement à une collecte de fonds afin de financer un ou plusieurs Projets de son choix.

« **Contribution** » : toute somme en numéraire collectée auprès d'un Contributeur par l'intermédiation du Site à destination d'un Porteur de projet ayant pour objet le financement d'un Projet.

« **Contribution débitée** » : toute Contribution dont le montant a effectivement été débité du compte du Contributeur et crédité au profit du Porteur de projet.

« **Espace personnel** » : espace en ligne réservé à chaque Utilisateur pour utiliser à la fois les fonctionnalités du Site et le service S-MONEY, accessible sur le Site par la saisie des identifiants personnels que le Site met à sa disposition.

« **Objectif de collecte** » : il s'agit du montant total du besoin de financement défini par le Porteur de projet pour la réalisation de son Projet. Un ou plusieurs paliers intermédiaires peuvent être définis.

« **Période de collecte** » : période pendant laquelle les Contributeurs peuvent financer le Projet de leur choix.

« **Porteur de projet** » : Association à but non lucratif soumise à la loi du 1er juillet 1901 ou association d'Alsace Moselle régie par le code civil local de 1908), qui s'est inscrite sur le Site dans l'objectif de présenter un ou plusieurs Projets afin de collecter des fonds auprès de Contributeurs en vue de son (leur) financement. Le Porteur de projet donne mandat au Site de collecter en son nom son financement.

« **Profil** » : désigne le Compte et l'Espace personnels de l'Utilisateur.

« **Projet** » : toute initiative revêtant une dimension laïque, citoyenne et solidaire et poursuivant un à but solidaire, humanitaire, culturel, éducatif, citoyen, environnemental et social portée par un Porteur de projet.

- « **Services** » : l'ensemble des Services proposés sur le Site. Pour les Porteurs de projets les services ont pour objet de leur permettre de présenter leur Projet sur le Site pour les financer. Pour les Contributeurs les services ont pour objet de leur permettre de contribuer à des Projets ;

« **Site** » (ou « mabelletribu.fr ») : site communautaire, propriété exclusive de la Société, dont l'objet est notamment de permettre aux Porteurs de Projets de promouvoir leurs Projets et aux Contributeurs d'apporter leur soutien par les Contributions collectées sur le Site pour la réalisation d'un Projet ;

« **Société** » : la CASDEN BANQUE POPULAIRE, Société Anonyme Coopérative de Banque Populaire à capital variable, dont le siège social est au 91, Cours des Roches – 77 186 Noisiel, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Noisiel sous le n° 784 275 778 RCS Meaux. « **Utilisateur** » : toute personne inscrite sur le Site et ayant donc aussi accepté ces conditions générales.

« **Visiteur** » et le « **Visiteur abonné** » : toute personne qui se rend sur le Site pour consulter le contenu et les informations publiés sur le Site sans y être inscrite. Le « Visiteur abonné » désigne un Visiteur qui a renseigné uniquement son adresse mail pour recevoir en automatique la lettre d'informations.

4. Acceptation des Conditions Générales

Les présentes conditions générales d'utilisation (ci-après « Les Conditions Générales ») s'appliquent à l'ensemble des Services proposés par la Société sur le Site et pendant toute la durée d'utilisation du Site.

L'accès ou l'utilisation du Site par un Visiteur, un Utilisateur ou un Porteur de Projet emporte son acceptation expresse et sans réserve des présentes Conditions Générales.

Les Utilisateurs déclarent prendre connaissance des présentes Conditions Générales d'Utilisation du Site intégrant les Conditions Générales d'utilisation du service S-Money et les accepter en intégralité pour pouvoir bénéficier des Services du Site.

En cas de non acceptation de tout ou partie des présentes Conditions Générales, le Visiteur ou l'Utilisateur renonce à tout usage du Site.

B. Utilisation du site

Chaque Visiteur et Utilisateur a, de manière générale, pour obligations de :

- respecter les lois et règlements en vigueur,
- se comporter de façon loyale à l'égard de la Société et des autres Visiteurs et Utilisateurs,
- respecter les Droits de Propriété Intellectuelle afférents aux contenus fournis par la Société et les Utilisateurs sur le Site,
- ne communiquer que des données exactes et fidèles relativement à son état civil et ses coordonnées personnelles, et ne prendre aucun engagement pour un tiers.

1. Visite du site

Le Site peut être visité par toute personne, sans obligation d'inscription. Si le Visiteur veut recevoir des informations sur l'actualité du Site, ou s'il veut être Utilisateur du Site, il doit procéder à son inscription.

2. Inscription au Site

Il appartient à l'Utilisateur de s'assurer de la compatibilité de son matériel avec les Services proposés sur le Site.

Pour accéder aux Services proposés sur le Site, l'Utilisateur doit se doter d'un matériel (ordinateur/ tablette/ smartphone, etc.) équipé d'une connexion à Internet et d'un navigateur compatible. Il fait son affaire personnelle du choix de ses fournisseurs d'accès et du bon fonctionnement de son équipement informatique.

Le Visiteur peut s'inscrire sur le Site et ainsi devenir Utilisateur en remplissant l'ensemble des champs obligatoires figurant dans le formulaire d'inscription disponible sur le Site.

L'Utilisateur s'engage à remplir le formulaire d'inscription en fournissant des informations exactes à la date de l'inscription et à informer la Société de tout changement de ces informations intervenu après l'inscription.

La Société se réserve le droit de supprimer le Profil de l'Utilisateur en cas de violation de ces obligations. Par ailleurs, la Société se réserve le droit de refuser une inscription à tout Utilisateur qui ne remplirait pas les conditions de bonne moralité, et cela sans avoir à en justifier les raisons.

Lorsque les conditions nécessaires à l'inscription sont remplies, l'Utilisateur dispose d'un identifiant (« email ») et d'un mot de passe (ci-après « codes d'accès ») qui sont strictement personnels et confidentiels et qui ne devront pas être communiqués, ni partagés avec des tiers. L'Utilisateur s'engage à assurer la garde et la confidentialité de ses codes d'accès, en évitant toute imprudence pouvant favoriser une utilisation frauduleuse des Services en ligne via mabelletribu.fr. Pour des raisons de sécurité, la Société invite l'Utilisateur à ne pas communiquer à un tiers ses codes d'accès, à se déconnecter de son Profil et à fermer sa session à l'issue de la visite sur le Site, ceci afin d'éviter que toute autre personne ne puisse accéder à ses informations personnelles. La Société ne demandera jamais à l'Utilisateur ses codes d'accès via un appel téléphonique ou un e-mail non sollicité.

Ces codes d'accès permettront la connexion au Profil personnel de chaque Utilisateur

Tout accès, utilisation ou transmission de données réalisé aux moyens des codes d'accès est réputé avoir été effectué par l'Utilisateur concerné.

L'Utilisateur est tenu d'informer la Société dans les plus brefs délais, de toute perte ou usage abusif de ses codes d'accès par tous moyens et à confirmer sans délai à la Société cette perte ou cet usage abusif par lettre recommandée dûment signée par le demandeur, afin que la Société lui attribue un nouvel identifiant et un nouveau mot de passe

La Société interrompra dans un bref délai l'accès aux Services et refusera tout accès sous ces codes d'accès.

Une personne physique peut s'inscrire sur Le Site dès lors qu'elle est majeure et a la capacité de contracter telle que définie aux Articles 1145 et 1146 du Code Civil.

L'Utilisateur représentant une personne morale (entreprise, association ou toute autre entité juridique de droit public ou privé) peut inscrire une personne morale à condition d'être le

représentant légal de la structure juridique et/ou déclarer disposer d'une capacité à consentir en agissant au nom de ladite personne morale.

L'Utilisateur s'engage à ne créer aucun autre Compte que celui initialement créé.

Cette inscription permet aux Utilisateurs d'accéder à leur Espace Personnel, de pouvoir ainsi, à leur convenance, effectuer une Contribution pour financer un Projet ou déposer un Projet et être informé des actualités du Site.

3. Inscription à la Lettre d'Informations Mabelletribu

Ce service est proposé en ligne sur le Site et permet à tout Visiteur qui le souhaite de recevoir par mail les informations sur les nouveaux Projets publiés, l'avancement de Projets, l'actualité du Site. L'accès à ce service nécessite de renseigner son adresse mail. Dans ce cas, le Visiteur devient Visiteur Abonné.

4. Suspension de l'accès au Site

En cas de violation des conditions d'accès au Site et d'utilisation des services proposés sur le Site, la Société se réserve le droit de suspendre l'accès au Site et l'utilisation des services aux Utilisateurs concernés unilatéralement et sans notification préalable.

5. Propriété intellectuelle

5.1 Droits de propriété intellectuelle de la Société

Les présentes n'emportent aucune cession d'aucune sorte de droits de propriété, notamment intellectuelle, sur les éléments appartenant à la Société ou ses concédants au bénéfice du Visiteur ou de l'Utilisateur qui s'interdit en tout état de cause tout agissement et tout acte susceptible de porter atteinte directement ou non aux droits de propriété intellectuelle de la Société.

A cet égard, il est précisé que le contenu du Site, la structure générale ainsi que les marques, les dessins, les modèles, les images animées ou non, les textes, les photographies, les logos, les chartes graphiques, les logiciels et programmes, les moteurs de recherche, les bases de données, les sons, les vidéos, les noms de domaines, le design et tous les autres éléments composant le Site ou toute autre information y figurant, sans que cette liste soit exhaustive, sont la propriété exclusive de la Société ou des partenaires ou tiers qui lui ont concédé une licence, et sont protégés par des droits de propriété intellectuelle qui leur sont ou seront reconnus selon les lois en vigueur.

La reproduction de tout ou partie de ce Site, sur quelque support que ce soit est formellement interdite sauf autorisation expresse de la Société. Les documents ne peuvent faire l'objet de copies qu'à titre d'information, la copie étant réservée au seul usage privé.

La violation de l'un des droits d'auteur, à savoir toute reproduction, représentation, diffusion ou rediffusion, en tout ou partie, du contenu de ce Site sur quelque support ou par tout procédé que ce soit de même que toute vente, revente, retransmission ou mise à disposition de tiers de quelque manière que ce soit sont interdites et constitue un délit de contrefaçon passible, aux termes de l'article L. 335-2 du Code de la Propriété Intellectuelle. A ce titre, la contrefaçon en France d'ouvrages

publiés en France ou à l'étranger est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende.

De même, toute reproduction totale ou partielle des marques et/ou logos est interdite sans l'accord préalable de la Société, conformément aux articles L. 713-2 et L 713- 3 du Code de la Propriété Intellectuelle. Il en est de même des bases de données figurant au sein du Site dont le contenu est protégé, notamment par les dispositions de la loi n° 98-536 du 1er juillet 1998 relative à la protection juridique des bases de données.

Le Visiteur et/ou l'Utilisateur ne peut en aucun cas utiliser, imprimer ou reformater le contenu du Site à des fins autres que privées ou familiales. Le Visiteur et/ou l'Utilisateur n'est pas autorisé à extraire notamment au moyen d'outils d'automatisation des Projets publiés sur le Site, réutiliser, mettre à disposition du public tout ou partie des données et des bases de données qui composent le Site.

Le droit de reproduction aux termes du Code de propriété intellectuelle ne s'entend qu'aux fins de représentation sur écran monoposte et est strictement réservé à un usage privé. Toute reproduction, distribution ou publication de contenus à usage commercial ou collectif sans autorisation écrite préalable émanant de la Société est interdite.

5.2 Droits de propriété intellectuelle de l'Utilisateur et concession d'une licence d'utilisation

L'Utilisateur est informé que leur diffusion sur le Site ne protège pas ses contenus et qu'il lui appartient de les protéger par ailleurs.

La Société n'acquiert aucun droit de propriété sur le contenu présenté par les Utilisateurs. Dès lors qu'un Utilisateur rend accessible un contenu à d'autres Utilisateurs (individuellement ou par groupe), cet Utilisateur déclare accepter que ceux-ci disposent, à titre gratuit et à des fins exclusivement personnelles, de la faculté de visualiser et partager le contenu de l'Utilisateur sur le Site ou à partir du Site, sur d'autres supports de communications électroniques (notamment, les ordinateurs, téléphones mobiles , tablettes numériques) et ce, pendant toute la durée de l'hébergement du contenu de l'Utilisateur sur le Site.

Si un Utilisateur souhaite donner une autre exploitation, notamment commerciale, au contenu d'un autre Utilisateur, il appartient au premier d'obtenir préalablement de l'Utilisateur dont il souhaite exploiter le contenu les autorisations nécessaires.

En outre, pendant la durée de l'hébergement du contenu du Porteur de projet sur le Site et dans le strict cadre des fonctionnalités permettant de rendre accessible le Site via Internet ou d'autres supports de communications électroniques, l'Utilisateur autorise la Société à reproduire / représenter son contenu et, en tant que de besoin, en adapter le format à cet effet.

L'Utilisateur concède à la Société, à titre exclusif et à titre gratuit, pour la durée de l'hébergement du contenu sur le Site et pour le monde entier, le droit d'utiliser, reproduire, d'adapter et représenter, les contributions, les marques, les dessins, les modèles, les images, les textes, les photos, les logos, les productions audio-visuelles, les dialogues, les sous-titres, le générique, les personnages et illustrations éventuelles, les chartes graphiques ou tout autre élément susceptible de faire l'objet

d'un droit privatif de propriété intellectuelle communiqué par l'Utilisateur dans le cadre des présentes (ci-après « *les contributions* »).

Les contributions publiées sur le Site pourront également être utilisées sur tous supports de communication print ou web de la Société et dans toutes manifestations publicitaires ou promotionnelles liées au présent Site.

Les droits patrimoniaux présentement concédés comprennent :

- pour le droit de reproduction : le droit de reproduire en nombre illimité, dupliquer, de fixer, de publier, d'imprimer les contributions en tout ou partie, ceci comprenant notamment les captations d'écran et les photographies extraites de la contribution, associée ou non à d'autres contributions de quelque nature qu'elles soient, de genre identique ou différent, sous toutes formes, par tous moyens et procédés, sur tous supports, tant actuels que futurs, connus ou inconnus et notamment : papiers, presse, vidéo, ou numérique (et notamment, banques d'images, multimédia, cédérom, bornes, internet, intranet).

- pour le droit de représentation : le droit de communiquer les contributions au public en général ou à des catégories de public en particulier, par tous procédés, intégralement ou par extraits, associée ou non à d'autres contributions de quelque nature qu'elles soient, de genre identique ou différent, sous toutes formes, par tous moyens et procédés, sur tous supports, tant actuels que futurs, connus ou inconnus et notamment : par affichage (panneaux), vidéo, mais aussi par le biais de supports numériques (et notamment, banques d'images, multimédia, cédérom, bornes, internet, intranet).

- Pour le droit d'adaptation : le droit de numériser, moduler, compresser, digitaliser les contributions, de convertir le format du fichier incorporant la contribution, d'adapter le format et la résolution de ce fichier, de recadrer, de redimensionner, de légender, d'adjoindre des sous-titres, de commenter librement les contributions. Ce droit comprend également la possibilité d'adjoindre à la contribution une musique, une image fixe ou une séquence d'images animées.

Tout Utilisateur doit s'assurer qu'il détient les droits, notamment de propriété intellectuelle nécessaire à la publication des contenus qu'il diffuse.

Il est ici rappelé que les Utilisateurs doivent être propriétaires des contributions et disposer des droits nécessaires pour exploiter et autoriser la Société à exploiter lesdites contributions.

Les Utilisateurs garantissent que toutes leurs contributions ne portent atteinte à aucun droit des tiers, et ne constituent en aucun cas un acte de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de parasitisme.

Les Utilisateurs garantissent la Société de la jouissance et de l'exercice paisible de tous les droits attachés aux contributions. A ce titre, les Utilisateurs garantissent la Société contre tout trouble, action, réclamation, opposition, revendication et éviction quelconque provenant d'un tiers qui soutiendrait que la contribution viole ses droits, ainsi que contre tout dommage ou responsabilité encouru dans l'exercice des droits attachés à la contribution.

6. Responsabilité des Utilisateurs relative au contenu du Site

Toutes les informations fournies par un Utilisateur dans le cadre des présentes Conditions Générales sont exactes et à jour dans tous leurs aspects significatifs à la date à laquelle elles sont fournies ou, le cas échéant, à la date à laquelle elles se rapportent. L'Utilisateur garantit la Société contre tout recours de toute personne (en ce incluant des Utilisateurs, des Visiteurs, et plus généralement, des tiers) concernant la reproduction et la diffusion de ces contenus et informations.

L'Utilisateur ne manque à aucune des dispositions légales, réglementaires et administratives qui lui sont applicables et dont le non-respect porterait atteinte à sa capacité à satisfaire à ses obligations au titre des présentes Conditions Générales. En particulier, l'Utilisateur détient l'ensemble des droits relatifs aux contenus et aux informations fournis à la Société, aux Visiteurs et aux Utilisateurs.

Les Utilisateurs sont seuls responsables de l'intégralité des contenus qu'ils transmettent sur le Site et des conséquences qui en résultent. Ainsi, les Utilisateurs garantissent ne pas transmettre de contenus illicite et notamment, sans que cette liste soit exhaustive, constituant une violation des dispositions relatives aux lois sur la presse et à la protection de la jeunesse, une violation des Droits de Propriété Intellectuelle, une atteinte aux personnes (notamment dénigrement, diffamation, insultes, injures, atteintes à la dignité humaine etc.), au respect de la vie privée, une atteinte à l'ordre public et aux bonnes mœurs (notamment, apologie des crimes contre l'humanité, provocation à la commission d'actes de terrorisme et de leur apologie, incitation à la haine raciale, incitation à la haine à l'égard de personnes à raison de leur sexe, de leur orientation ou identité sexuelle ou de leur handicap, incitation à la violence, pornographie enfantine, etc.). La transmission desdits contenus est rigoureusement interdite. En cas d'atteinte aux lois en vigueur, aux bonnes mœurs, aux conditions présentes d'utilisation ou pour toute autre raison librement interprétée, la Société se réserve le droit d'exclure pour une durée limitée ou de façon définitive les Utilisateurs qui se seront rendus coupables de telles infractions et de supprimer des informations et les renvois à ces informations. En cas de besoin, l'Utilisateur devra faire figurer la source des informations et données mises en ligne sur le Site.

La Société pourra mettre notamment à disposition des Utilisateurs un forum d'expression sur les Projets exposés par les Porteurs de Projets. La Société n'exerçant pas de modération a priori sur les contenus, elle n'entend assumer aucune responsabilité rédactionnelle pour les opinions, les comptes rendus, les conseils, les textes ou pour tout autre contenu échangé dans le cadre de des Services.

A cet égard, elle se réserve le droit de supprimer immédiatement et sans préavis tout contenu illicite dans les conditions définies à l'article E des présentes Conditions Générales.

C. Présentation et publication des Projets

1. Définition du territoire Français

Seuls les Projets d'un Porteur de Projet établi sur le territoire Français métropolitain, y compris les Départements d'Outre-Mer mais hors Territoires ou Collectivités d'Outre-Mer, peuvent être publiés sur le Site, cela concerne donc :

- les Porteurs de projet qui sont domiciliés sur le territoire français métropolitain,

- les Porteurs de projet qui sont domiciliés dans les Départements d'Outre-Mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Saint Pierre et Miquelon, Saint Barthélemy, Saint-Martin).

2. Le Porteur de projet

Le Porteur de projet doit être une association à but non lucratif soumise à la loi du 1er juillet 1901 ou association d'Alsace Moselle régie par le code civil local de 1908, qui s'est inscrite sur le Site dans l'objectif de présenter un ou plusieurs Projets afin de collecter des fonds auprès de contributeurs en vue de son (leur) financement. Le Porteur de projet donne mandat au Site de collecter en son nom son financement.

Toute personne ayant créé un Profil porteur donne mandat à la Société de collecter en son nom pour le Projet présenté. Au surplus des informations nécessaires à la création d'un Profil « Utilisateur », le Profil « Porteur de projet » nécessite, de recueillir :

- les statuts signés ou certifiés conformes
- le récépissé de déclaration en préfecture de l'association (ou à défaut un extrait du Journal Officiel ayant publié la déclaration) ;
- une copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité comportant une photographie de la personne physique, représentant légal de l'association ;
- tout document ou justificatif approprié permettant d'identifier, grâce à la copie recto verso d'une pièce d'identité en cours de validité, le bénéficiaire effectif de la relation d'affaires (qui s'entend notamment, au sens des articles L 561-2-2 et R 561-3 du Code monétaire et financier, soit comme la personne physique qui est titulaire ou a vocation à devenir titulaire de droits portant sur plus de 25% du capital de l'association, soit comme la personne physique qui exerce par d'autres moyens un pouvoir de contrôle sur l'association ou qui dispose du pouvoir de nommer ou révoquer les membres des organes d'administration, de gestion, de direction ou de surveillance de l'association.) ;
- un justificatif d'adresse de l'association datant de moins de trois mois ;
- un justificatif d'activité (compte de résultat de l'exercice précédent, bilan de l'exercice précédent, approbation des comptes annuels, de l'exercice précédent, Prévisionnel financier de l'exercice en cours) ;
- un Relevé d'Identité Bancaire d'un compte bancaire ou de paiement ouvert auprès d'un prestataire de services de paiement situé dans l'UE ou l'EEE ;
- le cas échéant, un justificatif de reconnaissance du caractère d'intérêt général de l'activité de l'association.

La Société se réserve le droit de réclamer toute autre pièce justificative qu'elle jugerait nécessaire à la création du Profil « Porteur de projet ». (...) ».

Par ailleurs, d'autres documents pourront être demandés aux Utilisateurs, conformément aux Conditions Générales d'Utilisation du service de paiement S-Money reproduites à l'article H des présentes.

3. Présentation du Projet

Le Porteur de projet s'interdit de soumettre tout Projet en infraction avec les lois et règlements en vigueur (cf. l'article B. 6 des présentes Conditions Générales).

Le Porteur de projet est entièrement responsable de la présentation du Projet publiée sur le Site et doit s'assurer notamment que cette présentation ne saurait induire les Visiteurs et Utilisateurs en erreur.

Le Porteur de projet reconnaît que la fourniture d'informations trompeuses, incomplètes ou erronées est susceptible d'engager sa responsabilité à l'encontre de la Société, des Visiteurs et Utilisateurs et assume l'entière responsabilité des conséquences résultant de toute omission ou négligence à cet égard.

Le Porteur de Projet s'engage à ne pas présenter le Projet avec des informations (données, photographies, images etc.) permettant l'identification directe ou indirecte de tiers notamment des tiers mineurs sans leur accord exprès ou celui de leur représentant légaux.

La présentation d'un projet doit notamment préciser l'objectif de collecte, la période de collecte, les paliers intermédiaires et contreparties éventuels. Le porteur de projet doit décrire son projet, remplir toutes les données mentionnées dans le formulaire prévu à cet effet, fournir tous les justificatifs nécessaires et communiquer, si possible, une vidéo de présentation de leur projet de 1 à 2 minutes maximum.

Les caractéristiques et paramètres des projets apportés par un porteur de projet, une fois acceptés par la Société et présentés sur le Site conformément aux présentes Conditions Générales, ne pourront plus être modifiés par le porteur de projet à l'issue de la période de collecte. Toutefois, le porteur de projet sera autorisé pendant la période de collecte et en accord avec la Société, à apporter des modifications au projet qui ont pour objet d'améliorer la réalisation des objectifs poursuivis par le projet.

4. Sélection des Projets

La Société sélectionne les projets à publier sur le Site notamment selon les critères ci-dessous :

- Les Projets doivent correspondre aux critères fixés à l'article C.1,
- Les Projets doivent revêtir une dimension laïque, citoyenne et solidaire et poursuivre un but humanitaire, culturel, éducatif, environnemental ou social.

La Société se réserve le droit d'accepter ou de refuser la publication des Projets sur le Site par une simple notification au Porteur de projet, et sans obligation de justifier sa décision.

La Société pourra demander des modifications relatives aux paramètres du Projet. Si aucun accord relatif à ces modifications n'est intervenu dans un délai de 30 jours à compter de la demande, le Projet sera considéré comme refusé.

En cas de manquement grave aux présentes Conditions Générales constaté au cours de la collecte par le porteur de projet, la Société pourra interrompre la diffusion du projet sur le Site. En cas d'arrêt complet exigé, les contributions éventuelles seront remboursées conformément aux modalités précisées à l'article D.3 des présentes, sans qu'aucun dédommagement ne puisse être exigé par les contributeurs ou par le porteur de projet.

5. Promotion sur le site

Le Porteur de projet autorise la Société à exploiter les informations contenues dans son projet pour faire la promotion du projet ou du Site. Le porteur de projet concède à la Société une licence d'utilisation pour qu'elle puisse utiliser, reproduire, représenter ou adapter le contenu du projet, dans le cadre de sa communication, dans les conditions définies à l'article B. 5.2 des présentes Conditions Générales.

D. Financement des Projets

1. Collecte des Contributions

Les Contributeurs peuvent apporter leur Contribution sur un ou plusieurs Projets de leur choix, le montant des Contributions étant défini librement, dans la limite d'un seuil de 1500 € pour les paiements par Carte Bancaire.

Le Site permet de proposer aux Contributeurs d'apparaître de façon anonyme dans la liste des Contributeurs à un Projet.

Les Contributeurs sont informés des risques liés à tout Projet et acceptent expressément la part d'incertitude liée à la réalisation des Projets.

2. Règlement par Carte bancaire

Le règlement des Contributions s'effectue par Carte bancaire, ou par tout autre moyen pouvant être proposé par le Site dans le futur.

Pour le paiement par Carte bancaire :

La Société a choisi de faire confiance à S-MONEY pour la gestion des services de monétique par Carte Bancaire.

Pour utiliser le système de paiement par Carte bancaire, le Contributeur accepte les Conditions Générales d'Utilisation de S-MONEY (cf. article H. Conditions Générales d'utilisation du service de S-MONEY, mises également à disposition sur le Site).

La Contribution par Carte bancaire est immédiatement débitée du compte bancaire du Contributeur.

3. Suivi des Contributions et des Projets

La levée de fonds est constatée lorsque la Période de collecte est achevée. Le montant de la collecte est déterminé en tenant compte des éventuelles rétractations des Contribueurs en application de l'article D. 4 des présentes Conditions Générales.

Levée de fonds aboutie :

Une levée de fonds est considérée aboutie si, à la fin de la Période de collecte, au minimum le premier palier (ou l'Objectif de collecte si la collecte est faite sans palier) est atteint.

En cas de levée de fonds aboutie, les Contributions deviennent irrévocables. Les Contributions collectées sont versées sur le Compte du Porteur de projet, moins les frais et commissions contractuellement prévus, dans un délai maximum de 8 jours ouvrés à compter de la date de fin de collecte.

La facture correspondante est communiquée au Porteur de projet et un reçu récapitulatif de sa Contribution est mis à la disposition du Contribueur dans son Espace personnel.

La Société communiquera au Porteur de projet, via son Espace Personnel, le montant de chaque Contribution réalisée à son profit, la date de paiement de la Contribution et, le cas échéant, les données nominatives du Contribueur dans la limite du strict nécessaire à la réalisation du Projet.

Levée de fonds non aboutie :

S'agissant des Projets financés par paliers : une levée de fonds non aboutie est constatée lorsque, à la fin de la Période de collecte, le premier palier n'est pas atteint.

S'agissant des Projets financés sans paliers : une levée de fonds non aboutie est constatée lorsque, à la fin de la Période de collecte, le financement complet n'a pas été atteint.

En cas de levée de fonds non aboutie, le remboursement du Contribueur s'effectuera selon les modalités suivantes : si le paiement a été réalisé par Carte bancaire, le remboursement se fera par le crédit de la carte bancaire du Contribueur (celle qui a été utilisée pour le paiement) du montant de la Contribution ; les fonds seront ainsi reversés directement sur le compte bancaire du Contribueur.

Les Contribueurs et le Porteur de Projet peuvent suivre, pendant la Période de collecte applicable au Projet proposé sur le Site, l'évolution des Contributions collectées dans leur Espace Personnel.

4. Annulation des Contributions

Le Contribueur peut demander l'annulation sans frais de sa contribution jusqu'à trois jours calendaires de l'échéance effective de la Période de collecte des Contributions. Les modalités de remboursement sont décrites ci-dessus à l'article D.3. La demande d'annulation d'une Contribution est faite dans l'Espace personnel du Contribueur.

Passé ce délai la Contribution sera considérée comme définitivement attribuée au Projet, sauf en cas de rejet du paiement lors du débit du compte bancaire du Contributeur ou d'annulation du Projet.

5. Délivrance des reçus fiscaux

Il appartient à chaque Utilisateur de s'acquitter de toute taxe applicable ou impôt associé, que ce soit sur les Contributions collectées par l'intermédiation du Site en tant que Porteur de Projet, ou sur les Contributions apportées par les Contributeurs.

Il appartient à chaque Utilisateur de vérifier son éligibilité à bénéficier de déductions d'impôt sur tout ou partie des Contributions effectuées par l'intermédiation du Site, conformément aux dispositions de la loi française en vigueur.

Les Porteurs de projet habilités à délivrer des reçus fiscaux sont chargés d'établir et de transmettre par l'intermédiaire du Site aux Contributeurs les reçus fiscaux éventuels.

Les reçus fiscaux émis à la fin de la collecte sont mis à la disposition des Contributeurs directement dans leur Espace personnel.

La délivrance du reçu fiscal ne relève pas de la responsabilité du Site. Toute réclamation relative à la production desdits reçus fiscaux et aux informations y figurant devra être adressée directement par le Contributeur au Porteur de projet.

6. Commission due sur la collecte

En cas de levée de fonds aboutie, la commission est due par les Porteurs de projet et est calculée en pourcentage de la somme finale effectivement collectée grâce au Site et s'élève à huit pourcent (8%) Toute Taxe Comprise de cette somme (ces frais correspondent à la commission de la Société pour le service d'intermédiation et aux frais de transactions bancaires).

7. Taxes applicables et obligations fiscales

Le Porteur de projet s'engage à payer toute taxe et tout impôt résultant de l'opération de financement des Projets réalisés par l'intermédiaire du Site.

Il appartient à chaque Contributeur et Porteur de projet de se renseigner sur ses obligations fiscales découlant de la Contribution et de la collecte des Contributions conformément aux dispositions de la loi française en vigueur.

8. Obligations et responsabilités des Porteurs de projet

Le Porteur de Projet est seul responsable des termes qui le lient avec les Contributeurs dans le cadre des collectes de Contributions par l'intermédiation du Site.

Le Porteur de projet est responsable du traitement fiscal et comptable des fonds collectés via le Site. Il est le seul responsable de la bonne réalisation de son Projet et de la rétribution des Contreparties aux Contributeurs. La responsabilité de la Société ne pourra en aucun cas être engagée si un Porteur de projet ne respecte pas ses obligations.

Le Porteur de projet s'engage également à ne fournir aucune Contrepartie illicite.

Le Porteur de Projet est seul responsable de la réalisation de son Projet. Par conséquent, tout risque que comportent le développement et le déroulement d'un Projet, ainsi que les retards et l'annulation éventuels, sont entièrement pris en charge par le Porteur de Projet.

En cas d'annulation d'un Projet dont l'Objectif de Collecte a été atteint, le Porteur de Projet devra organiser des remboursements à sa seule discrétion et la Société ne saurait être tenue responsable des remboursements des Contributions par l'intermédiation du Site.

9. Offre d'abondement de la Société – Mécénat participatif

Afin de soutenir elle-même des projets d'intérêt général, la Société a mis en place une « offre d'abondement », dans le cadre d'un mécénat.

La Société s'engage ainsi à doubler le montant des dons effectués par les Contribueurs au profit du Porteur de projet, selon le principe : un (1) euro versé pour la campagne est égal à un (1) euro abondé par la Société, soit deux (2) euros versés au Porteur de projet, **dans la limite d'un montant maximum de mille (1000) euros et dans la limite du montant total du projet** ainsi que dans les conditions suivantes :

- le Porteur de projet doit être un organisme d'intérêt général au sens de l'article 238 bis du Code Général des Impôts et avoir obtenu de la Direction des Services Fiscaux un rescrit fiscal confirmant le caractère d'intérêt général de son activité et son habilitation à recevoir des soutiens matériels et/ou financiers sous forme de mécénat d'entreprises ou de particuliers et à délivrer aux donateurs des attestations ouvrant droit à la réduction d'impôt visée à l'article 238 bis du Code Général des Impôts ;

- le versement de l'abondement par la Société au profit du Porteur de Projet ne pourra être effectué qu'à la fin de la Période de collecte et uniquement sous réserve que :

- le Porteur de projet ait signé préalablement un contrat de mécénat avec la Société,
- le premier palier soit au minimum atteint,
- le Porteur de projet ait fourni à la Société un justificatif correspondant à l'étape du projet à financer.

Le versement se fera alors par virement sur le compte du Porteur de projet dont il devra fournir à la Société le Relevé d'Identité Bancaire.

Ce don ne fera en aucun cas l'objet de la commission de 8 % visée à l'article D.6.

A réception du règlement, le Porteur de projet fera parvenir à la Société un reçu fiscal correspondant au montant du don effectué.

E. Règles sur la diffusion de messages sur le Site

1. Responsabilité des contenus

Les Utilisateurs, Contributeurs ou Porteurs de projet s'interdisent de poster tout contenu (quelle qu'en soit la forme : texte, vidéo, image) illicite tel que visé à l'article B. 6 des présentes Conditions Générales ou susceptible d'induire en erreur les autres Visiteurs ou Utilisateurs du Site, ou constituant une fausse déclaration. Ils engagent seuls leurs responsabilités à l'égard des autres Visiteurs ou Utilisateurs, pour les préjudices subis par ces derniers en raison de la nature illicite, inexacte ou trompeuse de ces contenus.

2. Signalement d'un contenu illicite

La Société n'exerce pas de modération en amont sur les messages et contenus mis en ligne par les Utilisateurs, Contributeurs, Porteurs de projet, ou auxquels le Site est susceptible de renvoyer. Elle agit en tant qu'hébergeur au sens de l'article 6 I 2° de la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN), et se livre à ce titre à une simple activité de stockage.

Tout Visiteur, Utilisateur, Contributeur ou Porteur de projet doit signaler à la Société tout contenu manifestement illicite, à l'adresse mabelletribu@casden.banquepopulaire.fr.

3. Droit de suppression de contenu et Compte Personnel

L'Utilisateur peut, à tout moment, demander à la Société la modification ou la suppression de ses propres messages à l'adresse suivante mabelletribu@casden.banquepopulaire.fr, en prenant soin d'indiquer les éléments suivants : titre et date de publication du message, identité de l'auteur du message et URL.

La Société se réserve quant à elle la possibilité de supprimer immédiatement, sans notification préalable et sans indemnités, tout contenu manifestement illicite dont elle a eu connaissance, ainsi que le Compte de tout Utilisateur, Contributeur ou Porteur de projet qui aurait publié le contenu illicite.

Par ailleurs, en application de l'article 6 I 7° de la LCEN, la Société se réserve le droit de communiquer aux autorités judiciaires, tout élément permettant l'identification de tout Utilisateur ayant posté un contenu manifestement illicite porté à sa connaissance.

F. Responsabilités de la Société

La Société s'engage à fournir les services conformément aux règles de l'art et aux obligations légales qui sont les siennes.

Elle est uniquement tenue à une obligation de moyens.

A ce titre, la Société ne saurait garantir une quelconque réussite quant aux mises en relation des Utilisateurs, ni ne saurait garantir un quelconque taux de succès des Projets financés.

La Société met tout en œuvre pour offrir aux Utilisateurs des informations et/ou outils disponibles et vérifiés. Pour autant, elle ne saurait être tenue responsable de tout fait qui ne lui serait pas imputable ou intervenant en dehors de toute faute lourde ou dolosive de sa part, notamment des erreurs, d'une absence de disponibilité des informations et/ou de la présence de virus sur le matériel utilisé par les Utilisateurs pour accéder aux Services, de la mauvaise utilisation ou d'incident lié à l'utilisation de ce matériel, à l'accès à Internet, à la maintenance ou à un dysfonctionnement des serveurs, des interruptions, des délais de transmission des données, des défaillances de l'ordinateur, du smartphone, du modem, de la tablette numérique, de la ligne téléphonique de l'Utilisateur, des serveurs, des fournisseurs d'accès Internet, des opérateurs de téléphonie mobile, des équipements informatiques, des logiciels; de la perte de tout courrier électronique et plus généralement, de la perte de toute donnée, des conséquences de tous virus, bug informatique, anomalie, défaillance technique, de tout dommage causé à l'équipement d'un Utilisateur, de toute défaillance technique, matérielle et logicielle de quelque nature, ayant empêché ou limité la possibilité d'accéder aux Services ou ayant endommagé le système d'un Utilisateur.

Les messages que les Utilisateurs peuvent adresser transitent par un réseau ouvert de télécommunication et peuvent ainsi être interceptés et/ou modifiés, la Société ne pouvant en assurer leur confidentialité.

Il est rappelé à cet égard que le secret des correspondances n'est pas garanti sur le réseau Internet et qu'il appartient à chaque Utilisateur de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ses propres données et/ou logiciels stockés sur son équipement informatique et téléphonique contre toute atteinte, et de mettre en œuvre, sous sa responsabilité, le(s) solution(s) technique(s) dont le choix lui appartient. La connexion de toute personne au Site se fait sous son entière responsabilité.

L'Utilisateur est par ailleurs informé que, compte tenu des caractéristiques intrinsèques d'Internet, les données transmises, notamment le Contenu présenté par l'Utilisateur, ne sont pas protégées contre les risques de détournement et / ou de piratage, ce dont la Société ne saurait être tenue responsable, sauf faute lourde ou dol. Il appartient à l'Utilisateur, le cas échéant, de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger ces données.

La responsabilité de la Société est exclue en ce qui concerne les dommages ou pertes indirects que l'Utilisateur pourra subir, notamment la perte de profits, la perte de bénéfices, la perte d'usage, la perte ou l'altération de données.

La responsabilité de la Société ne pourra être engagée, sauf faute lourde ou dol, pour tout acte ou omission, inexécution, exécution partielle ou retard dans l'exécution de ses obligations en relation avec le dommage ou la perte subi directement ou indirectement par l'Utilisateur, du fait d'un acte ou d'une omission d'un autre Utilisateur ou de toute autre personne liée à ce dernier.

La Société n'assume aucune mission de conseil auprès des Utilisateurs. A ce titre la Société ne saurait en aucune manière être tenue responsable des conséquences de la Contribution des Contribueurs. En particulier, la Société ne donne aucune recommandation ni ne fournit aucun avis sur les conséquences fiscales pour les Utilisateurs et les Porteurs de projet. Il conviendra que chaque Utilisateur se renseigne sur ses obligations fiscales découlant de la Contribution et de la collecte des Contributions.

1. Interruption du service, accessibilité du site

Le Site est accessible, autant que faire se peut, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et sept jours sur sept.

La Société est tenue à une obligation de moyens en ce qui concerne la continuité des Services du Site. Elle ne peut néanmoins garantir que les Services proposés soient continus, sans interruptions provisoires ou définitives, sans suspensions ou sans erreurs.

Alors même que la Société a effectué toutes les démarches nécessaires pour s'assurer de la fiabilité des informations, logiciels et Services contenus sur le Site, elle ne saurait être tenue responsable d'erreurs, d'omissions, de virus ou des résultats qui pourraient être obtenus ou être la conséquence d'un mauvais usage de ceux-ci.

Le Visiteur, ou l'Utilisateur déclare et garantit qu'il connaît parfaitement les caractéristiques et les contraintes d'Internet en acceptant les présentes Conditions Générales.

Le Site se réserve le droit d'interrompre les Services, sans encourir de responsabilité, pour assurer les nécessaires prestations de réparation, de maintenance, d'actualisation de données ou d'évolution.

La Société, afin de maintenir l'exactitude des informations diffusées sur le Site, se réserve ainsi le droit d'en corriger le contenu, à tout moment et sans préavis.

2. Force majeure

La Société et les Utilisateurs ne seront pas tenus pour responsables, ou considérés comme ayant failli au titre des présentes, en cas de retard ou inexécution, lorsque leur cause est liée à un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code Civil, tel que défini par la jurisprudence des tribunaux français.

G. Dispositions diverses

1. Convention de preuve

Les échanges entre la Société et les Utilisateurs se feront principalement par courrier électronique.

Aussi, l'Utilisateur reconnaît et accepte que les échanges par email avec la Société par le biais du Site fassent foi entre eux et reçoivent la même force probante qu'un écrit manuscrit.

L'Utilisateur reconnaît que la saisie de ses codes d'accès personnels vaut consentement aux opérations qu'il demande sur le Site.

Du commun accord entre la Société et l'Utilisateur, l'acceptation en ligne des Conditions Générales a la même valeur probante que l'accord sur support papier.

Les registres informatisés et conservés dans les systèmes informatiques de la Société seront conservés dans des conditions raisonnables de sécurité et considérés comme les preuves des communications intervenues entre les parties. Elles font foi jusqu'à preuve du contraire. L'archivage

des documents contractuels est effectué sur un support fiable et durable pouvant être produit à titre de preuve.

2. Cookies

Lors de la visite sur le Site du Visiteur ou de l'Utilisateur, des « cookies » peuvent être enregistrés sur son terminal (ordinateur, tablette, smartphone, etc.), sous réserve des choix qu'il aurait exprimés concernant les Cookies et qu'il peut modifier à tout moment. Un "cookie" est un bloc de données envoyé au navigateur du Visiteur ou de l'Utilisateur par un serveur web et stocké sur le disque dur de son terminal. Un ou plusieurs " cookies " peuvent être placés par la Société sur le disque dur de l'ordinateur/tablette/ smartphone. Ces " cookies " permettent à la Société d'améliorer en permanence les services proposés sur le Site dans l'accès aux contenus, de reconnaître le Visiteur ou l'Utilisateur lorsqu'il se connecte au Site, de faciliter la gestion du Site, et ils peuvent être utilisés à des fins statistiques (pages consultées, date et heure des consultations, etc.).

Le Visiteur ou l'Utilisateur est informé qu'il peut s'opposer à leur mise en place en suivant la procédure indiquée sur son navigateur :

<Pour Internet Explorer™ : <http://windows.microsoft.com/fr-FR/windows-vista/Block-or-allow-cookies>,

Pour Safari™ : <http://docs.info.apple.com/article.html?path=Safari/3.0/fr/9277.html>,

Pour Chrome™ : <http://support.google.com/chrome/bin/answer.py?hl=fr&hlrm=en&answer=95647>,

Pour Firefox™ :

<http://support.mozilla.org/fr/kb/Activer%20et%20d%C3%A9sactiver%20les%20cookies>,

Pour Opera™ : <http://help.opera.com/Windows/10.20/fr/cookies.html>.>

Néanmoins, l'utilisation du Site pourrait dans ce cas se révéler altérée.

<Refuser un Cookie émis par un réseau social : Si le Visiteur ou l'Utilisateur ne souhaitait pas que le Site enregistre des Cookies dans son navigateur à cette fin, il peut cliquer sur les liens de désactivation suivants qui enregistreront au sein de son navigateur un Cookie ayant pour unique objet de les désactiver. Désactiver ces Cookies empêchera donc toute interaction avec le ou les réseaux sociaux concernés :

FACEBOOK : <https://www.facebook.com/help/360595310676682/>

TWITTER : <https://support.twitter.com/articles/20171379-twitter-prend-en-charge-la-desactivation-du-suivi-dnt#>

GOOGLE + : <https://support.google.com/accounts/answer/61416?hl=fr>

YOUTUBE : <https://support.google.com/accounts/answer/61416?hl=fr>.

3. Réclamations

Toute demande d'information ou réclamation relative au fonctionnement du Site sera traitée dans les meilleurs délais et devra être adressée à :

- par courrier postal : CASDEN Banque Populaire - Service CASDEN Réclamations/Ma Belle Tribu, 1 bis rue Jean Wiener – 77420 Champs sur Marne,

- par courrier électronique : mabelletribu@casden.banquepopulaire.fr

- par téléphone en appelant l'équipe Ma Belle Tribu au numéro suivant : 01 64 80 33 40 (du lundi au vendredi de 9h à 18h),

Un accusé de réception sera adressé dans un délai maximum de 10 jours ouvrés.

Toute demande d'information ou réclamation relative à l'ouverture du compte de paiement et aux services de paiement est à formuler directement auprès du service clients de S-money conformément aux Conditions Générales d'Utilisation de S-Money figurant à l'article H des présentes.

4. Loi applicable et litiges

Les présentes Conditions Générales sont régies par le droit français.

A défaut d'un règlement à l'amiable entre les parties concernant l'interprétation ou l'exécution des présentes Conditions Générales, tout litige sera soumis aux tribunaux compétents.

5. Divisibilité, intégralité des clauses et renonciation

Si une ou plusieurs stipulations des présentes Conditions Générales, sont déclarées nulles ou caduques, la validité des autres stipulations n'est pas remise en cause.

Si la Société ne se prévaut pas, ponctuellement, de l'une des dispositions des présentes Conditions Générales, cela ne vaut pas renonciation par la Société de s'en prévaloir ultérieurement.

6. Modification et cession

La validité des présentes Conditions Générales s'applique dès leur publication sur le Site et cela jusqu'à leur modification par la Société. La Société se réserve le droit de modifier ou supprimer unilatéralement et sans préavis les Services proposés sur le Site.

La Société se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales sans préavis en publiant les nouvelles Conditions Générales sur le Site.

Les Utilisateurs seront informés de modifications par courrier électronique. Le fait, pour l'Utilisateur de continuer à utiliser le Site après l'information relative à la modification des Conditions Générales emporte acceptation de ces Conditions Générales.

Toutes les informations contenues sur le Site sont susceptibles d'être modifiées à tout moment, compte tenu de l'interactivité du Site, sans que cela puisse engager la responsabilité de la Société.

La Société se réserve le droit de céder au tiers de son choix tout ou partie de ses droits et obligations ou de se substituer tout tiers pour l'exécution des présentes Conditions Générales, ce que l'Utilisateur accepte sans réserve.

7. Informatique et Libertés

Les données à caractère personnel recueillies par l'intermédiaire du Site sont obligatoires et sont collectées sur la base de l'article 6.1.b du RGPD. Le refus par l'Utilisateur de communiquer tout ou partie de ses données peut entraîner le rejet de la demande et d'accès aux Services. Elles sont destinées à la CASDEN Banque Populaire, sise à Champs sur Marne et représentée par sa directrice générale Madame Garcelon, en tant que responsable du traitement, pour les finalités suivantes : la conclusion et l'exécution du présent contrat, en particulier l'accès aux Services disponibles sur le Site, la gestion et le suivi de la création de Compte et de la relation avec les Utilisateurs de manière générale ; la gestion et le suivi des Projets et Contributions, la gestion de l'Espace personnel de l'Utilisateur, les opérations de paiement et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme, l'envoi des lettres d'information de Ma Belle Tribu, à des fins de mesure de la qualité et de la satisfaction. Elles seront conservées pendant la durée de la relation contractuelle. Les données peuvent également transmises à ses sous-traitants ainsi qu'à l'organe central de la CASDEN Banque Populaire, BPCE.

L'Utilisateur peut, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Il dispose également d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et à la portabilité des données personnelles qui le concernent, ainsi que d'un droit à la limitation du traitement. Il peut aussi définir le sort post-mortem qu'il souhaite donner à ses données personnelles. Enfin, il dispose d'un droit d'opposition à la prospection notamment commerciale. Pour exercer ses droits d'accès, de rectification ou d'opposition, l'Utilisateur doit s'adresser par écrit accompagné d'une copie d'un document d'identité portant sa signature au DPO de la CASDEN Banque Populaire par voie postale : CASDEN BP – DPO – 1 bis rue Jean Wiener – 77420 Champs sur Marne, ou par email : dpo@casden.banquepopulaire.fr. En outre, si vous n'êtes pas satisfait du traitement de votre demande concernant le traitement de vos données personnelles par la CASDEN, vous avez la possibilité de saisir la CNIL.

H. Contrat cadre de services de paiement - Conditions générales d'utilisation S-Money

CONDITIONS GENERALES D'UTILISATION (S-MONEY)

PREAMBULE

S-money fournit à la CASDEN Banque Populaire qui exploite le site mabelletribu.fr, des solutions de paiement. Elle est spécialisée dans la gestion de comptes de paiement, la fourniture de services de paiement et de services connexes aux Opérations de paiements.

L'utilisateur du site et/ou de l'application d'un Partenaire, souhaite ouvrir un Compte de paiement dans les livres de S-money afin de transférer ou recevoir des fonds dans le cadre de l'utilisation de ce Site (et/ou de cette application). Ce Compte de paiement est régi par les dispositions du Contrat-cadre de services de paiement, dont les Conditions générales d'utilisation figurent ci-après.

L'utilisateur est informé que s'il est en relation d'affaires avec plusieurs Partenaires, il sera invité à ouvrir un Compte de paiement par Partenaire, consultable à distance sur le Site de chacun d'eux.

L'utilisateur est invité à lire attentivement les présentes Conditions générales d'utilisation, les Conditions tarifaires et particulières fournies par le Partenaire, avant de les accepter.

1 Objet du Contrat

Le Contrat-cadre de services de paiement conclu entre S-money et le Titulaire est défini par le Code monétaire et financier. Ce contrat-cadre énonce les obligations et conditions liées à l'ouverture d'un Compte de paiement, et régit l'utilisation des Services de paiement relevant de l'article L314-1 II du Code monétaire et financier dont notamment :

- l'acquisition d'Opérations de paiement par carte de paiement, la réception d'Opérations de virement et de prélèvement, venant au crédit du Compte de paiement,
- l'exécution d'Opération de paiement par virement et par prélèvement venant au débit du Compte de paiement.

Toute personne morale agissant pour son compte dans le cadre de son activité professionnelle (commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole) ou d'une activité à but non lucratif (associations), qui souhaite souscrire un Contrat-cadre de services de paiement, doit en faire la demande à S-money et est invitée à fournir toutes les informations requises par S-money. Le Titulaire est informé que ce Compte de paiement est affecté exclusivement à la réalisation d'Opérations de paiement dans le cadre de l'utilisation par le Titulaire du Site mabelletribu.fr.

Le Contrat-cadre de services de paiement est constitué des présentes Conditions générales d'utilisation (CGU), des Conditions particulières et des Conditions tarifaires fournies par le Partenaire.

Celles-ci restent à tout moment consultables et téléchargeables sur tous supports durables depuis l'Espace personnel du Titulaire.

2 Définitions

Bénéficiaire : Personne morale, destinataire de fonds en lien avec une Opération de paiement.

Compte de paiement : Compte ouvert par S-money au nom du Titulaire dans les conditions définies à l'Article 3.

Contrat : Le Contrat-cadre de services de paiement composé des Conditions Générales d'Utilisation (CGU) et de ses annexes, des Conditions particulières et des Conditions tarifaires fournies par le Partenaire.

Espace personnel : espace en ligne réservé à chaque Titulaire pour utiliser les Services de paiement par la saisie des identifiants personnels mis à sa disposition par le Partenaire.

Jour ouvrable : Un jour au cours duquel soit S-money exerce une activité permettant d'exécuter les opérations qu'elle propose sur les Comptes de paiement (pour S-money : 7 jours sur 7, 24h sur 24), et le partenaire bancaire de S-money exerce une activité permettant d'exécuter des opérations de paiement, c'est-à-dire du lundi au vendredi, sous réserve des jours fériés et des jours de fermeture des systèmes permettant le règlement des opérations de paiement.

Jour ouvré : Un jour calendaire à l'exception des samedis, dimanches, et jours fériés en France métropolitaine au cours duquel les infrastructures de paiement et les banques utilisées exercent leurs activités en fonctionnement régulier.

Opération de paiement : Action consistant à verser, transférer ou retirer des fonds, indépendamment de toute obligation sous-jacente entre le Payeur et le Bénéficiaire, ordonnée par le Payeur ou le Bénéficiaire dans le cadre de l'utilisation du Site et à laquelle S-money demeure totalement étrangère.

Ordre de paiement : toute instruction du Payeur ou du Bénéficiaire à son Prestataire de services de paiement visant à exécuter une Opération de paiement.

Partie (s) : Le Titulaire et S-money.

Partenaire : Gestionnaire du Site désigné dans les Conditions particulières, dont le Titulaire est utilisateur, qui agit en tant qu'Intermédiaire en Financement Participatif et peut être habilité suivant le cas à agir en qualité de prestataire.

Payeur : Personne physique ou morale réalisant un transfert de fonds à destination d'un Bénéficiaire résultant d'un Ordre de paiement.

Prestataire de services de paiement : Etablissement de crédit, de paiement ou de monnaie électronique agréé par une autorité établie dans un Etat membre de l'Union Européenne, dans un Etat partie à l'Espace Economique Européen ou dans un pays tiers imposant des obligations équivalentes en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Cet établissement est le Prestataire de service de paiement du Payeur ou du Bénéficiaire désigné par le Titulaire.

S-money : l'établissement de monnaie électronique teneur du Compte de paiement Société par actions simplifiée au capital de 16 237 000 euros, dont le siège social est situé au 168 bis-170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 501 586 341, agréé par l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution, sous le code banque (CIB) 16528,

Services de paiement : les services décrits à l'article 1 des présentes, conformément au II. de l'article L.314-1 du Code monétaire et financier.

Site : site internet et/ou application du Partenaire dont l'adresse est indiquée dans les Conditions particulières.

Titulaire : Personne morale, immatriculée ou résidente dans l'un des États membres de l'Union européenne (UE) ou partie à l'Espace Economique Européen (EEE), agissant pour son compte dans le cadre de son activité professionnelle (commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole) ou d'une activité à but non lucratif (associations).

3 Compte de paiement

3.1 Dispositions générales

Le Compte de paiement est un compte ouvert par S-money au nom du Titulaire utilisé aux fins de l'exécution d'Opérations de paiement.

Un seul Compte de paiement est ouvert par le Titulaire.

Le Titulaire reconnaît qu'il n'est pas une personne physique agissant pour des besoins non professionnels au sens de l'article L 133-2 du Code monétaire et financier. Par conséquent, les Parties conviennent de déroger expressément aux dispositions des articles suivants : L. 133-1-1, des troisième et quatrième alinéas du L. 133-7, L. 133-8, L. 133-19, L. 133-20, L. 133-22, L. 133-23, L. 133-25, L. 133-25-1, L. 133-25-2 et au I de l'article L. 133-26 et s'engagent à se conformer aux dispositions du Contrat.

3.2 Ouverture du Compte de paiement

3.2.1 Prérequis techniques

Pour pouvoir utiliser les Services de paiement, le Titulaire doit impérativement disposer d'équipements (matériels et logiciels), dont il est seul responsable, compatibles avec les Services de paiement ainsi que d'une connexion internet. Les informations relatives aux équipements sont disponibles sur le Site et dans l'Espace personnel.

Le Titulaire fait son affaire personnelle de l'évolution ou de la mise à jour des équipements nécessaires à l'utilisation des Services de paiement.

3.2.2 Identification

L'ouverture d'un Compte de paiement se fait sur la foi des éléments d'identification communiqués par le Titulaire à S-money. Le Titulaire garantit strictement S-money de la parfaite exactitude de ces éléments.

La réglementation oblige S-money à vérifier l'identité du Titulaire notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le Titulaire, garantit strictement S-money :

- ✓ qu'il est une personne morale agissant pour son compte à des fins professionnelles (commerciales, industrielles, artisanales, libérales ou agricoles) ou dans le cadre d'une activité à but non lucratif (associations);
- ✓ qu'il est immatriculé ou résident dans l'un des États membres de l'Union européenne (UE) ou partie à l'Espace Economique Européen (EEE) ;
- ✓ qu'il est titulaire d'un compte bancaire ou de paiement ouvert auprès d'un Prestataire de services de paiement situé dans l'UE ou l'EEE et le cas échéant détenteur d'une carte de paiement permettant les transferts de fonds dotée du dispositif 3D Secure, adossée à son compte.
- ✓ que les éléments d'identification qu'il communique à S-money sont exacts et complets.

Sans préjuger des éléments d'identification du Titulaire recueillis par S-money, l'ouverture du Compte de paiement suppose de recueillir notamment:

Dans le cas d'une personne morale :

- un extrait Kbis de moins de trois mois du registre du commerce et des sociétés ou l'original ou la copie d'un extrait du registre officiel datant de moins de trois mois constatant la dénomination, la forme juridique, l'adresse du siège social et l'identité des associés et dirigeants sociaux mentionnés aux 1° et 2° de l'article R.123-54 du Code de Commerce ou de leurs équivalents en droit étranger ;
- une copie certifiée conforme des statuts,
- tout document ou justificatif approprié permettant d'identifier grâce à une pièce d'identité valide (nom, prénom, date et lieu de naissance de la personne physique) le bénéficiaire effectif de la relation d'affaires (qui s'entend notamment, au sens des articles L 561-2-2 et R 561-1 du Code monétaire et financier, comme la ou les personnes physiques qui détiennent, directement ou indirectement, plus de 25 % du capital ou des droits de vote de la société ou qui exercent, par tout autre moyen, un pouvoir de contrôle sur ses organes de gestion, d'administration ou de direction ou sur l'assemblée générale de ses associés)
- si le signataire du contrat-cadre n'est pas un mandataire social le pouvoir l'habilitant à représenter le Titulaire
- la copie d'un document officiel d'identité en cours de validité comportant la photographie de la personne physique représentant le Titulaire
- les coordonnées d'un compte bancaire ou de paiement ouvert auprès d'un prestataire de services de paiement situé dans l'UE ou l'EEE, permettant la réalisation d'une opération en provenance ou à destination de ce compte,

- son adresse email et/ou son numéro de téléphone,
- son activité,
- sa dernière liasse fiscale ou son équivalent en droit étranger et
- Tout autre justificatif requis par S-money.

Le Titulaire s'engage à fournir tout justificatif nécessaire à la vérification de ses déclarations sur première demande de S-money.

En cas d'acceptation ou de refus d'ouverture du Compte de paiement, S-money informe la personne concernée par tout moyen. Il pourra prendre cette décision à sa propre discrétion et sans avoir à motiver sa décision. Celle-ci ne pourra en aucun cas donner lieu à des dommages-intérêts.

Pendant toute la durée du Contrat, le Titulaire doit informer spontanément S-money de tout changement intervenant dans sa situation et pouvant avoir une incidence sur le fonctionnement du Compte de paiement.

Le Titulaire accepte que S-money puisse lui demander, à tout moment, des éléments d'identification supplémentaires pour se conformer à la réglementation applicable, notamment en matière de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

S-money se réserve le droit, à tout moment et sans justification :

- de ne pas ouvrir un Compte de paiement en cas de doute sur l'authenticité des documents d'identification recueillis ou de soupçon de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme ;
- de clôturer le Compte de paiement et de résilier le Contrat dans de tels cas de figure.

De même, S-money se réserve le droit de clôturer le Compte de paiement et de résilier le Contrat, à tout moment, en cas de fausse déclaration ou de non-respect de l'une des exigences susvisées.

3.2.3 Enregistrement

L'ouverture d'un Compte de paiement suppose que le Titulaire soit authentifié par la saisie des identifiants personnels attribués par le Partenaire. La saisie de ces identifiants personnels permet de donner un ordre de paiement valable.

S-money communique au Titulaire l'IBAN, le cas échéant de son Compte de paiement.

Les identifiants personnels constituent un dispositif de sécurité personnalisé au sens du Code monétaire et financier. Ce dispositif, propre au Titulaire et placé sous sa garde vise à l'authentifier.

Le Titulaire prend toute mesure raisonnable pour préserver la sécurité du dispositif de sécurité personnalisé. Il informe S-money et le Partenaire sans délai aux fins de blocage lorsqu'il a connaissance du détournement ou de toute utilisation non autorisée dudit dispositif.

3.2.4 Moyens de communication

Le Titulaire accepte expressément que S-money lui adresse toutes informations relatives aux Services de paiement dans son Espace personnel ou par courrier électronique.

3.3 Gestion du Compte de paiement

3.3.1 Devise du Compte de paiement

Un Compte de Paiement tenu en euros ne permet l'exécution d'Opérations de paiement et la fourniture de Services de paiement associés à ce Compte qu'en euros. S-money ne fournira aucun service de change.

3.3.2 Procuration

Le Titulaire peut donner à une personne physique, le mandataire, le pouvoir d'effectuer sur son Compte de paiement et sous son entière responsabilité les Opérations de paiement qu'elle aura définies dans la procuration. A cet effet, il devra indiquer le nom et les coordonnées des personnes physiques qu'il autorise à disposer d'identifiants propres aux fins de consulter et/ou de donner des Ordres de paiement sur le Compte de paiement. Le Titulaire et les personnes désignées par lui devront suivre la procédure de création d'identifiant proposée par le Partenaire sur le Site sous réserve que le Titulaire ait complété le formulaire de procuration conformément à ce qui suit.

Le formulaire est fourni, en ligne ou sur demande, et doit être renvoyé à S-money par l'intermédiaire du Partenaire. La procuration ne prendra effet qu'à réception par celui-ci du formulaire dûment complété et sous réserve de l'acceptation par S-money. Celle-ci sera notifiée par tout moyen. Le Titulaire s'engage à actualiser la liste des personnes physiques disposant d'une procuration et à faire les diligences nécessaires pour supprimer l'identifiant d'une personne qui ne serait plus autorisée à accéder à son Compte de paiement ou modifier les opérations qu'elle est autorisée à faire. Elle veillera à résilier la procuration y afférente. En cas de défaut par le Titulaire, la responsabilité de S-money ne saurait être engagée.

La procuration cesse automatiquement à la cessation d'activité du Titulaire ou en cas de délégation de signature, à la fin des fonctions du mandant. Il appartient au mandataire et aux ayant droits de porter à la connaissance S-money l'information. Le cas échéant, S-money sera déchargée de toute responsabilité quant à l'exécution de la procuration après la survenance d'un tel événement.

La procuration peut être révoquée à l'initiative du Titulaire qui en informe le mandataire et S-money par lettre recommandée avec avis de réception. La révocation prend effet à la date de sa réception par S-money. Le Titulaire reste tenu des Opérations de paiement ordonnées pour son compte jusqu'à cette date par le mandataire désigné.

Le Titulaire décharge expressément S-money du secret professionnel relatif aux données de paiement à l'égard du mandataire désigné par la procuration.

3.3.3 Obligation de sécurité et de vigilance

Le Titulaire fait son affaire personnelle, et demeure exclusivement responsable :

- ✓ de l'acquisition, de l'installation, de la connexion, de l'entretien, et plus généralement, de la garde des équipements prévus à l'article 3.2.1 ;

- ✓ de ses identifiants personnels, qu'il détient et conserve à ses risques et périls, le Titulaire étant réputé avoir donné son consentement à toutes les Opérations de paiement effectuées sur son Compte de paiement au moyen de ceux-ci.

Le Titulaire est pleinement averti du risque lié à la perte ou au vol de ses identifiants personnels, au piratage de ses équipements ou à tout autre agissement frauduleux permettant une utilisation non autorisée de son Compte de paiement.

Le Titulaire s'engage pour son compte et celui de toute personne à qui il a donné une procuration conformément à l'article 3.3.2 des présentes à :

- ne jamais communiquer ses identifiants personnels ou les laisser accessibles à des tiers ne figurant pas dans la liste à jour des utilisateurs autorisés ;
- les mémoriser, éviter de les noter par écrit et de les rendre accessibles à des tiers à proximité de ses équipements ;
- ne pas laisser ses équipements sans surveillance ;
- sécuriser son ordinateur, sa tablette ou son téléphone mobile au moyen de dispositifs de sécurité conformes à l'état de l'art (verrouillage de la session, logiciel anti-virus et anti-espion, firewall, etc.) ;
- avertir immédiatement S-money de tout évènement susceptible de provoquer une utilisation abusive, frauduleuse ou non-autorisée de son Compte de paiement.

3.3.4 Demande d'opposition

Lorsqu'il a connaissance de la perte, du vol, du détournement ou de toute utilisation non autorisée de ses identifiants personnels, le Titulaire doit formuler immédiatement, auprès de S-money, une demande de blocage de son Compte de paiement :

- soit par téléphone en appelant le service clients de S-money au numéro suivant : 0969322282 (service ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h),
- soit en ligne depuis son Espace Personnel.

S-money ne saurait être tenue responsable des conséquences d'une demande de blocage qui n'émanerait pas du Titulaire.

L'accès à son Compte de paiement bloqué à la suite d'une demande de blocage peut toujours être rétabli par le Titulaire en suivant la procédure décrite dans son Espace Personnel.

S-money peut exiger un récépissé ou une copie d'un dépôt de plainte effectué par le Titulaire, en cas de vol ou d'utilisation frauduleuse de ses identifiants personnels.

Une trace du blocage effectué par S-money est conservée pendant un délai de dix-huit (18) mois, au cours duquel le Titulaire peut en obtenir copie sur demande adressée au service clients de S-money.

3.3.5 Compte inactif

Dans le cas d'un compte inactif au sens de la loi n° 2014-617 du 13 juin 2014, le solde créditeur du Compte de paiement est maintenu à la disposition du Titulaire pendant les délais légaux.

S-money peut prélever annuellement des frais et commissions, à hauteur de 30€ TTC qui viendront en déduction du solde créditeur, pour la tenue d'un compte inactif. S-money peut procéder à la clôture d'un compte inactif dont le solde est nul.

4 Compte de cantonnement

Les fonds reçus par S-money pour le compte du Titulaire ou par le biais d'un autre prestataire de services de paiement sont protégés par leur inscription sur un compte distinct ouvert auprès d'un établissement de crédit habilité à recevoir des fonds à vue du public choisi par S-money, dans les conditions de l'article L.522-17 du Code monétaire et financier et conformément à ce qui suit. Les fonds restant sur le Compte de paiement du Titulaire à la fin du Jour ouvrable suivant le jour où ils ont été reçus, tel que défini au d de l'article L. 133-4, sont déposés ce compte distinct.

Le nom de l'établissement de crédit teneur de ce compte distinct est Natixis Banque.

5 Services de paiement

5.1 Opérations de paiement venant au crédit du Compte de paiement

S-money porte au crédit du Compte de paiement du Titulaire les fonds reçus à la suite de l'acquisition ou la réception par elle d'Opérations de paiement exécutée par le Prestataire de services de paiement du Payeur suivant les conditions convenues entre eux. Ces Opérations résultent d'Ordres de paiement par carte.

S-money ne peut recevoir que des fonds libellés dans la devise du Compte de paiement telle que convenue entre les Parties lors de l'ouverture dudit Compte.

5.1.1 Acquisition d'Ordres de paiement par carte

Lors de l'acquisition des Ordres de paiement par carte, S-money agit vis-à-vis des réseaux cartes en qualité d'accepteur en réception de fonds à charge pour ce dernier de transférer les fonds au Titulaire, qui n'a pas par conséquent la qualité d'accepteur suivant les conditions des réseaux cartes. Le choix du réseau est laissé à l'appréciation de S-money.

L'Ordre de paiement est réputé irrévocable dès la saisie des données de la carte ou en cas d'enregistrement de la carte, dès la saisie du cryptogramme sur la page de paiement S-money du Site. S-money peut refuser l'enregistrement d'une carte bancaire ou de paiement ou annuler à tout instant cette sauvegarde par mesure de sécurité.

S-money inscrira les fonds résultant de l'acceptation d'un Ordre de paiement par carte immédiatement après qu'ils ont été reçus par S-money conformément aux dispositions ci-dessus.

5.1.2 Absence de garantie de bonne fin de l'acquisition et la réception d'Ordres de paiement

S-money ne garantit pas les Ordres de paiement acquis ou reçus dans le cadre de présentes. Toute acceptation ou réception d'Ordres de paiement qui ferait l'objet d'une présentation de contrepassation par le Prestataire de services de paiement du Payeur à la suite notamment d'un impayé, d'un rejet d'un remboursement ou d'une opposition verra son montant automatiquement contrepassé et sera débité du solde du Compte de paiement du Titulaire.

Le Titulaire autorise S-money à contrepasser au débit de son Compte de paiement, les Opérations de paiement ayant fait l'objet d'une telle contestation, annulation, remboursement ou tout autre motif. Afin de permettre cette contrepassation le Titulaire s'engage à alimenter à première demande le Compte de paiement. A défaut S-money utilisera toutes les voies de recours contre le Titulaire ou, pourra, en cas de défaut, compenser toute somme due et exigible avec le montant du gage espèces tel que défini en Annexe 1.

Si le solde est insuffisant, le Titulaire est informé que S-money est autorisé à utiliser toutes les voies de recours en vue de recouvrer le montant dû. En outre, S-money sera en droit de refuser tout paiement ultérieur de l'instrument de paiement ayant donné lieu à l'incident.

5.2 Opérations au débit du Compte de paiement

S-money porte au débit du Compte de paiement du Titulaire les fonds à disposition sur le dudit Compte à la suite de l'exécution par S-money d'Opérations de paiement par virement. S-money ne peut exécuter que des Opérations de paiement libellées dans la devise du Compte de paiement telle que convenue entre les Parties lors de l'ouverture dudit Compte.

5.2.1 Emission d'Ordres de paiement par virement

Description - Le Titulaire peut émettre un Ordre de paiement par virement à partir de son Compte de paiement et à destination d'un compte ouvert dans les livres d'un Prestataire de services de paiement établi dans un Etat membre de l'Union Européenne ou partie à l'Espace Economique Européen ou, en Suisse, à Monaco, dans les collectivités d'outre-mer du Pacifique (Polynésie Française, Nouvelle Calédonie, Wallis-et-Futuna).

Un Ordre de paiement par virement peut être ponctuel ou permanent. Il doit comprendre les informations suivantes : le numéro de Compte de paiement du Titulaire, numéro de compte bancaire ou de paiement du Bénéficiaire accompagné du numéro d'identification du Prestataire de services de paiement tiers et/ou d'un relevé d'identité bancaire, la devise, le libellé et la périodicité (ordre permanent). L'Ordre de paiement par virement devra être conforme aux règles Rulebook EPC pour les virements SEPA ou aux règles interbancaires du Système de paiement local utilisé pour les virements non SEPA. L'Ordre de virement SEPA est libellé en euro. L'Ordre de virement non SEPA peut être libellé dans une autre devise sous réserve que ce soit la devise du Compte de paiement du Titulaire.

Modalités d'émission d'un Ordre de virement - Pour tout virement dématérialisé, l'accord du Titulaire est recueilli suivant la procédure indiquée sur son Espace personnel. Tous les Ordres de paiement par virement ponctuels sont initiés par le Titulaire depuis son Espace personnel. Ils sont horodatés et conservés pendant la durée légale applicable par S-money. Les Ordres de paiement par virement sont irrévocables à compter du moment où ils ont été mis en circulation dans le système de paiement par S-money. Au-delà de cette date, aucune demande de rappel d'un Ordre de virement par le Titulaire en vue d'obtenir son annulation, ne sera recevable.

Exécution de l'Ordre de paiement - Le moment de réception d'un Ordre de paiement par virement est la date à laquelle S-money confirme au Titulaire sa réception. Le moment de réception est le point de départ du délai d'exécution du virement. Si l'Ordre de paiement par virement est reçu par S-money un Jour non ouvrable, l'Ordre de paiement est réputé avoir été reçu le Jour ouvrable suivant.

L'Ordre de paiement par virement est effectué dans un délai d'un (1) Jour Ouvrable à compter de la date de la réception de l'Ordre, si celui-ci a été reçu avant 14h par S-MONEY auquel s'ajoute un (1) autre Jour Ouvrable pour la banque de S-MONEY. Si l'Ordre de paiement par virement est reçu après 14h durant un Jour Ouvrable ou est présentée un jour qui n'est pas un Jour Ouvrable, l'Ordre est réputé avoir été reçu par S-MONEY le Jour Ouvrable suivant.

Refus d'exécution - S-money peut être amenée à refuser d'exécuter un Ordre de paiement par virement incomplet, erroné ou pour toute autre motif. Aucun découvert n'est autorisé sur le Compte de Paiement. En cas d'insuffisance de provision disponible sur le Compte de paiement, l'Ordre de paiement par virement sera automatiquement refusé. En cas d'anomalie ou d'erreur matérielle, S-money pourra refuser l'Ordre et notifiera au Titulaire le motif de l'erreur, sauf impossibilité ou interdiction légale, ainsi que si possible, la procédure à suivre pour corriger l'anomalie. En cas de présomption d'utilisation frauduleuse du Compte de paiement, d'une utilisation non autorisée, de raisons ayant trait à la sécurité du système, S-money pourra bloquer un Ordre de paiement par virement. Un Ordre de paiement par virement refusé par S-money est réputé non reçu et ne peut engager la responsabilité de S-money pour quelque motif que ce soit.

Confirmation de l'Ordre de paiement - L'Ordre de paiement est confirmé au Titulaire directement sur son Espace personnel. Il appartient au Prestataire de services de paiement du Bénéficiaire d'inscrire sur le compte ouvert à son nom les fonds ainsi reçus conformément aux règles de place applicables en la matière.

Virement non SEPA

Si le Prestataire de Services de Paiement du Bénéficiaire est situé en dehors de l'Espace Economique Européen et/ou si l'Opération de paiement est libellée dans une devise autres que l'euro, les dispositions prévues ci-dessus seront appliquées par S-money, sous réserve que la devise de l'Opération de paiement soit identique à la monnaie du Compte de paiement. Le Titulaire est informé que S-money peut notamment refuser d'exécuter une Opération de paiement à destination d'un pays présentant des risques en matière de blanchiment de capitaux ou de financement du terrorisme, ou politique en raison de décision internationale d'embargo. Les Opérations de paiement pourront être plafonnées suivant des montants définis par S-money et modifiables sans préavis par elle.

6 Tarification, compensation, droit de rétention

En contrepartie des Services de paiement réalisés, le Titulaire versera au Partenaire agissant au nom et pour le compte de S-money les frais convenus dans les Conditions Tarifaires du Partenaire sauf les frais d'inactivité qui seront directement débités par S-money.

Le Titulaire autorise expressément S-money à régler tous les frais dus par le Titulaire et exigibles au titre du Contrat par prélèvement sur son Compte de paiement.

S-money et le Titulaire conviennent que leurs dettes réciproques résultant de l'exécution des Services de paiement, se transforment automatiquement en simples articles de crédit et de débit, dans la limite de la provision disponible du Compte de paiement. Après compensation, ces débits et crédits forment un solde net créditeur ou nul du Compte de paiement. En l'absence de provision

suffisante sur le Compte de paiement, le montant restant dû par le Titulaire après compensation est inscrit sur son relevé de compte sur une ligne dette exigible.

Nonobstant ce qui précède, S-money et le Titulaire conviennent de compenser toute dette liquide, exigible, réciproque résultant de l'exécution du Contrat ou de tout autre contrat.

S-money pourra, en outre, exercer un droit de rétention sur l'ensemble des sommes, effets, valeurs, ou objets déposés auprès de lui par le Titulaire, jusqu'au règlement de tout solde et, plus généralement, de toute autre somme due par ce dernier. Il pourra conditionner l'autorisation et l'exécution de toute Opération de paiement au complet règlement des sommes dues et exigibles à S-money par le Titulaire.

7 Obligations et responsabilité

7.1 Obligation de vérification du Titulaire

Le Titulaire doit vérifier l'exécution correcte des Ordres de paiement, ainsi que la réception effective d'un paiement sur la base des relevés mensuels d'Opérations accessibles en ligne sur son Espace personnel.

Ces relevés de compte mensuels font foi et prévalent sur toute autre information relative à des instructions de paiement et à leur exécution par S-money.

En particulier, S-money n'est pas responsable des conséquences résultant de l'envoi frauduleux de messages qui seraient adressés au Titulaire par des personnes non autorisées, et qui contiendraient des informations fausses sur le fonctionnement du Compte de paiement.

7.2 Obligations et responsabilité de S-money

7.2.1 Obligation générale

S-money s'engage à fournir le Service conformément aux obligations légales qui sont les siennes et selon les règles de l'art.

S-money est responsable de la bonne exécution des Ordres de paiement qui lui sont donnés par le Titulaire, dans le respect des conditions posées par la réglementation bancaire et financière. Ainsi, aucune Opération de paiement ne peut avoir lieu sans autorisation d'un Titulaire.

7.2.2 Obligation de sécurité et de confidentialité

S-money s'engage à fournir le Service au Titulaire conformément à ses obligations de sécurité et de confidentialité prévues par la loi et les règlements applicables.

Tous les échanges réalisés dans le cadre du Service sont chiffrés par le protocole SSL.

7.2.3 Relevés de compte mensuels

S-money met à disposition du Titulaire un relevé de Compte mensuel d'opérations accessible dans son Espace Personnel.

Il appartient au Titulaire de conserver ses relevés mensuels d'Opérations sous quelque forme que ce soit. Le Titulaire peut en obtenir gratuitement une copie sur support papier une fois par mois, en formulant sa demande auprès du service clients S-money.

Le Titulaire peut en outre consulter à tout moment le solde de son Compte de paiement et les dernières Opérations exécutées en se connectant à son Espace personnel.

Par exception, les relevés de Compte seront disponibles selon une périodicité annuelle dans le cas d'un compte inactif.

7.2.4 Exonération de responsabilité

S-money n'est pas responsable d'un dommage de quelque nature que ce soit en cas de survenance d'un cas de force majeure, telle que définie par la loi et la jurisprudence des cours et tribunaux français, ou en cas de dysfonctionnement des réseaux internet et de télécommunication.

S-money n'est pas responsable d'un dommage de quelque nature que ce soit lié aux mesures qu'elle devrait prendre dans le cadre des obligations légales et réglementaires lui incombant. Par exemple, S-money peut être amenée, au titre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, à demander une autorisation aux autorités étatiques avant de procéder à une opération, ou à procéder au gel des avoirs d'un Titulaire, qui seraient susceptibles de provoquer des retards ou des refus d'exécution du Service.

De manière générale, S-money n'est pas tenue d'indemniser les dommages immatériels et/ou indirects (entendus comme les pertes financières, les pertes de revenus ou de chiffres d'affaires, l'atteinte à l'image de marque, les dommages moraux, etc.) qui pourraient résulter de l'utilisation ou de l'impossibilité d'utiliser le Service.

S-money fournit la solution technique de paiement. S-money n'est pas éditrice du Site ni n'est responsable de son contenu. De manière générale, S-MONEY ne saurait se substituer au Site à quelque titre que ce soit. Ainsi, en cas de litige ou de réclamation relative au fonctionnement du Site, le Titulaire doit se rapprocher exclusivement du Site.

8 Disponibilité du Service

S-money s'engage à mettre en œuvre les meilleurs moyens pour assurer au Titulaire un accès continu à son Espace personnel et maintenir la disponibilité des Services de paiement.

Toutefois, S-money ne sera pas responsable en cas d'indisponibilité du Site.

S-money ne sera notamment pas responsable dans les cas non limitatifs suivants :

- les défaillances techniques du Site,
- une coupure de ligne téléphonique ou autre voie de communication,
- une fréquentation intensive du Site et surcharge des systèmes de S-money,
- une coupure de courant.

S-money se réserve le droit d'interrompre les Services de paiement, sans encourir de responsabilité, pour assurer les nécessaires prestations de réparation, de maintenance, d'actualisation de données ou d'évolution.

9 Convention de preuve

Le Titulaire et S-money reconnaissent la validité et la force probante des courriers électroniques échangés entre eux dans le cadre du présent Contrat, ainsi que de tous enregistrements électroniques conservés par S-money.

Le Titulaire reconnaît que la saisie de ses identifiants personnels et la validation du dispositif d'authentification vaut souscription au Service S-money et consentement aux opérations qu'il demande sur le Site.

La preuve écrite de toutes les opérations effectuées sur son Compte de paiement par Le Titulaire incombe à S-money et peut résulter de tous les documents susvisés qui sont présumés avoir force probante, sauf preuve du contraire apportée par tous moyens par le Titulaire.

10 Entrée en vigueur et durée du Contrat

Le Contrat entre en vigueur à compter de la confirmation par S-money de l'ouverture du Compte de paiement après réception du Contrat signé en ligne par le Titulaire, sous réserve de l'exercice de son droit de rétractation. Il est conclu pour une durée indéterminée.

Le Contrat reste en vigueur et produit ses pleins et entiers effets nonobstant les changements structurels et juridiques de S-money en cas de fusion, absorption ou scission notamment, avec ou sans création d'une nouvelle entité.

11 Modifications du Contrat

11.1 Modifications à l'initiative de S-money

S-money se réserve le droit de modifier unilatéralement le Contrat à tout moment.

S-money communiquera au Titulaire, dans son Espace personnel ainsi que par courrier électronique, tout projet de modification au plus tard deux (2) mois avant la date d'entrée en vigueur envisagée de celle-ci. Le Titulaire est réputé avoir accepté la modification s'il n'a pas notifié à S-money, avant la date d'entrée en vigueur, son désaccord. S'il refuse la modification proposée, le Titulaire peut résilier le Contrat sans frais.

11.2 Modifications imposées par des textes législatifs ou réglementaires

Toutes dispositions législatives ou réglementaires qui rendraient nécessaire la modification de tout ou partie du Contrat seront applicables dès leur date d'entrée en vigueur, sans préavis. Le Titulaire en sera cependant informé dans les conditions ci-dessus.

12 Résiliation du Contrat

En cas de résiliation du Contrat pour l'une des raisons ci-après, S-money rembourse au Titulaire le solde de son Compte de paiement, après dénouement des opérations en cours.

S-money émet un ordre de virement en euros du montant de ce solde à destination du compte bancaire du Titulaire dans les mêmes conditions que l'Emission d'ordre de paiement par virement.

La clôture du Compte de paiement entraîne la désactivation du Service.

12.1 Résiliation à l'initiative du Titulaire

En application de la réglementation monétaire et financière, le Titulaire peut résilier à tout moment le Contrat, sans frais, moyennant un préavis de trente (30) jours et demander la clôture de son Compte de paiement après avoir dénoué toutes les opérations en cours, en suivant les instructions figurant sur son Espace Personnel. Un courrier électronique lui est envoyé pour confirmer la résiliation.

La résiliation du présent Contrat ne préjuge en rien des relations commerciales en cours entre les Titulaires et le Site.

12.2 Résiliation à l'initiative de S-money

La résiliation du Contrat peut intervenir sans frais, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception, soit par voie papier, soit par voie électronique à l'adresse postale ou à l'adresse de courrier électronique renseignés lors de la création du Compte de paiement par le Titulaire lors de la souscription au Service S-money, sur l'initiative de S-money après expiration d'un délai de préavis de deux (2) mois.

Toutefois, S-money est dispensée de respecter le délai de préavis et peut procéder immédiatement à la fermeture de son Service en cas de manquement grave du Titulaire à l'une de ses obligations contractuelles ou lorsqu'elle ne parvient pas plus à souscrire à ses obligations anti-blanchiment.

13 Réclamation

Toute demande d'information ou réclamation relative au présent Contrat est à formuler par le Titulaire auprès du service clients de S-money :

- soit par téléphone en appelant le service clients de S-money au numéro suivant : 09 69 32 22 82 (service ouvert du lundi au samedi de 9h à 20h),
- soit par courrier : Service Clients, 168 bis-170, rue Raymond Losserand, 75014 Paris.
- soit par e-mail : support@S-money.fr

Les réclamations qui portent sur les relations commerciales entre le Titulaire, un débiteur ou un bénéficiaire, ne sont pas recevables auprès de S-money. Seules celles qui portent sur l'absence ou la mauvaise exécution d'un Ordre de paiement donné par le Titulaire à S-money sont visées par le présent article et par le Contrat-cadre.

Si une Opération de paiement est exécutée par S-money avec des erreurs dues à une faute de ce dernier, le débit du Compte est annulé et le Compte est rétabli dans la situation dans laquelle il se trouvait avant la réception de l'Ordre concerné. Par la suite, l'Ordre de paiement est représenté correctement.

Le Titulaire qui souhaite contester une Opération de paiement exécutée par S-money non autorisée par lui doit utiliser le formulaire approprié sur le Site dans les plus brefs délais suivant sa prise de connaissance de l'anomalie et au plus tard 8 semaines suivant l'inscription en Compte de l'Opération de paiement.

Après validation de la légitimité de la demande, S-money procèdera au remboursement de l'Opération de paiement et rétablira sous forme d'un crédit temporaire le Compte dans l'état dans lequel il était si l'Opération de paiement contestée n'avait jamais été effectuée. Après enquête sur la validité de la contestation, S-money ajustera le Compte en conséquence. Les Opérations non autorisées effectuées avant la notification de l'opposition sont à la charge du Titulaire. Sans préjudice de ce qui précède, la faute du Titulaire telle qu'un manquement volontaire ou constitutif d'une négligence grave à ses obligations, une transmission tardive de l'opposition ou de mauvaise foi, peuvent donner lieu à des dommages-intérêts. Les Opérations de paiement réalisées après l'opposition du Titulaire sont supportées par S-money sauf en cas de fraude.

Nonobstant ce qui précède, après l'exécution d'Opération de paiement par prélèvement SEPA, le Titulaire peut contester l'Opération non autorisée ou mal exécutée par S-money et en demander son remboursement dans un délai de 3 mois à compter de la date de débit pour les Ordres non autorisés et erronés. Les Opération de paiement par prélèvement SEPA Core peuvent faire l'objet d'une contestation dans les 8 semaines suivant leur échéance, sans justification de motif. Le Titulaire est remboursé dans un délai maximum de 10 Jours ouvrables suivant la réception par cette dernière de sa demande de remboursement, sauf en cas de reversement des fonds par le créancier. En cas de remboursement, le Titulaire n'est cependant pas exonéré de ses éventuelles obligations vis-à-vis du créancier.

Le Titulaire renonce au droit au remboursement par S-money d'une Opération de paiement par prélèvement SEPA interentreprises autorisée par lui directement auprès de S-money et correctement exécutée par S-money.

Le Titulaire accepte les rejets/retours présentés à S-money par le Prestataire de service de paiement du Payeur respectivement avant et après le règlement suivant un délai de deux Jours ouvrables et leur contre- passation sur son Compte de paiement. Le Titulaire s'engage à répondre dans les 7 Jours ouvrables aux demandes de preuve de S-money en cas d'ordre non autorisé ou erroné et à honorer les demandes de contrepassation que S-money aura dû exécuter.

14 Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Le Titulaire est informé que S-money est assujéti aux obligations de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

S-money est ainsi astreint à des obligations de vigilance (identification des clients et, le cas échéant, des bénéficiaires effectifs de la relation d'affaires ; recueil d'informations relatives à l'objet et à la nature de la relation d'affaires ; exercice d'une vigilance constante sur la relation d'affaires) et de déclaration de soupçon auprès de Tracfin.

Le Titulaire est informé que S-money n'exécutera aucune Opération et n'établira ni ne poursuivra aucune relation d'affaires s'il ne parvient pas à identifier un client ou à obtenir des informations sur l'objet et la nature de la relation d'affaires.

Les mesures d'identification des clients (KYC) sont prévues à l'article 3.2.2 des présentes.

15 Loi informatique et liberté

Dans le cadre du Service, S-MONEY est amenée à recueillir des données à caractère personnel concernant le Titulaire, le cas échéant, le représentant légal, le mandataire et à les traiter notamment en mémoire informatisée selon les dispositions de la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée. Les données à caractère personnel ainsi recueillies sont obligatoires et ont pour principales finalités la conclusion et l'exécution du présent Contrat, la tenue et la gestion du (des) Compte(s) de paiement, en particulier les Opérations de paiement, ainsi que la gestion de la relation d'affaires, la gestion du risque, la gestion des incivilités, le respect de ses obligations légales ou réglementaires, les études statistiques et la fiabilisation des données, le contrôle et la surveillance lié au contrôle interne auquel est soumis S-MONEY, les analyses, les études, le reporting, l'historisation des données pour garantir la piste d'audit, la sécurité et la prévention des impayés et de la fraude, le recouvrement, le contentieux, la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la classification, la segmentation à des fins réglementaires et/ou commerciales, la sélection et le ciblage de la clientèle, la prospection et l'animation commerciale, la communication et le marketing. Le Titulaire est informé que s'il fait une demande d'ouverture de compte de paiement dédié à l'utilisation d'un autre site, ses données et informations pourront être utilisées afin de faciliter l'ouverture de ce compte de paiement.

Le refus de communiquer à S-money tout ou partie de ces données personnelles peut entraîner le rejet de la demande de souscription au Service et/ou l'impossibilité de l'utiliser.

Les données personnelles collectées, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, sont destinées à S-MONEY responsable de traitement. Elles pourront être communiquées aux entités du Groupe BPCE concernées pour les finalités prévues à l'article secret professionnel. Certaines données peuvent être adressées à des tiers pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires.

Ces données peuvent être communiquées, à leur requête, aux organismes officiels et aux autorités administratives ou judiciaires habilités, notamment dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux ou de la lutte contre le financement du terrorisme. Pour ces mêmes raisons, en vertu du Règlement CE/1781 du 15 novembre 2006, en cas de virement de fonds, certaines des données doivent être transmises au Prestataire de services de paiement du Bénéficiaire du virement situé dans un pays de l'Union européenne ou hors Union européenne.

L'Utilisateur peut se faire communiquer, obtenir copie, et, le cas échéant, rectifier les données le concernant. Il peut, pour des motifs légitimes, s'opposer à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement.

Pour exercer ses droits d'accès, de rectification, de suppression et d'opposition, le Titulaire doit s'adresser par écrit à l'adresse suivante, en joignant impérativement à son envoi une pièce justificative d'identité en cours de validité à : S-MONEY - Service Clients, 168 Bis 170 rue Raymond Losserand, 75014 Paris.

Le Titulaire est informé que S-MONEY ne sera pas en mesure de faire droit aux demandes du Titulaire d'accéder, de rectifier, de supprimer ou de s'opposer aux traitements de ses données personnelles sans pièce justificative d'identité en cours de validité.

16 Propriété intellectuelle

S-money conserve la propriété exclusive des droits attachés au Service S-money, et des noms, marques, noms de domaine, logos ou autres signes distinctifs qu'elle détient et qu'elle exploite dans le cadre de ce Service.

Le Titulaire reconnaît que leur seul usage au titre du présent Contrat ne lui permet pas de revendiquer des droits de quelque nature que ce soit sur ceux-ci et que le Contrat ne confère aucune cession ou licence de ces droits à son bénéficiaire.

17 Secret professionnel

S-money est tenue au secret professionnel, conformément à la législation en vigueur.

Cependant, le secret est levé en vertu de dispositions légales, notamment à l'égard de l'administration fiscale, des douanes, de la Banque de France, des organismes de sécurité sociale et de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution.

Le secret ne peut être opposé à l'autorité judiciaire agissant dans le cadre d'une procédure pénale, ainsi que dans le cadre d'une procédure civile lorsqu'un texte spécifique le prévoit expressément.

Conformément aux textes en vigueur, S-money peut partager des informations confidentielles concernant le Titulaire, notamment dans le cadre des opérations énoncées ci-après :

- avec des entreprises de recouvrement,
- avec des tiers (prestataires, sous-traitants, etc.) en vue de leur confier des fonctions opérationnelles,
- lors de l'étude ou l'élaboration de tout type de contrats ou d'opérations concernant le Titulaire, dès lors que ces entités appartiennent au même groupe que S-money.

S-money pourra encore communiquer des informations couvertes par le secret professionnel au cas par cas et uniquement sur autorisation expresse des Titulaires.

18 Loi et langue applicables au Contrat – Tribunaux compétents

Le présent Contrat est conclu en langue française, qui est la langue choisie et utilisée par le Titulaire et S-money dans leurs relations contractuelles.

La loi applicable au présent Contrat est la loi française. Les tribunaux compétents sont les tribunaux français, sous réserve des dispositions légales impératives contraires.